



# VILLE D'AUCHY-LES-MINES

## Département du Pas-de-Calais – 62138

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°166/2024 REGLEMENTANT LA FETE FORAINE  
DU Mardi 09 JUILLET AU Mercredi 19 JUILLET 2024 PLACE JEAN JAURES  
ET  
DEPLACEMENT DU MARCHE  
LE SAMEDI 13 JUILLET 2024**

### **Monsieur le Maire de la commune d'Auchy-les-Mines**

Vu le Code des Communes, Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté municipal du 19 juin 1973 portant réglementation sur la circulation et le stationnement à l'intérieur de la Commune.

Vu l'article R417-10, R417-11 et R417-12 du Code de la Route.

A l'occasion des festivités de Juillet une FETE FORAINE aura lieu PLACE JEAN JAURES du Mardi 09 juillet 2024 au Mercredi 17 juillet 2024.

Le MARCHE HEBDOMADAIRE sera donc déplacé rue Florent Evrard le samedi 13 Juillet 2024.

#### **ARRETE :**

**Article 1 –** La circulation et le stationnement de tout véhicule seront strictement interdits du **Mardi 09 juillet 2024 à 17h00 au Mercredi 17 juillet 2024 à 17h00 Place Jean Jaurès.**

- **Le samedi 13 Juillet 2024 de 05h00 à 14h00 rue Florent Evrard, de la rue Ignace Humblot à la rue Robespierre.**

**Article 2 –** Le montage et démontage des structures et des manèges sera interdit entre **22h et 7h**, la musique sera également modérée afin de ne pas gêner les riverains de la commune.

**Article 3 –** Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément à la réglementation en vigueur. Les véhicules se trouvant stationnés dans le périmètre, seront verbalisés et mis en fourrière.

**Article 4 –** Dans le cadre du Plan Vigipirate et afin d'assurer la sécurité de tous, un barriérage sera mis en place par les Services Techniques.

**Article 5 –**

- Le Commissaire Divisionnaire ALOE du Commissariat de Béthune,
  - Le Major Hervé ÉVRARD du Commissariat d'AUCHY les MINES,
  - La Police Municipale d'AUCHY les MINES,
- est chargée, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :
- Le Lieutenant Jean-Pierre TOURNAY du Centre de Secours de Haisnes,
  - Monsieur le Directeur du SMUR URGENCES de l'hôpital de Béthune,
  - Le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle à Lens.

**Fait à AUCHY les MINES le 03 Juin 2024**

**Monsieur le Maire**

**Jean-Michel LEGRAND.**